



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impact néfaste de la deltaméthrine sur les abeilles

Question écrite n° 31048

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'impact néfaste de la deltaméthrine sur les abeilles. Nombre de traitements contre les moustiques sont à ce jour prodigués dans plusieurs zones touchées du territoire métropolitain et notamment sur les littoraux et les zones humides. La molécule de synthèse, la deltaméthrine (K-othrine Flow 25), est utilisée comme traitement contre les moustiques. Cette molécule a des conséquences dangereuses sur les abeilles. Cet insecticide agit sur le système nerveux des insectes et s'avère être un neurotoxique puissant les désorientant et modifiant leur olfaction et leur apprentissage. Les abeilles jouent un rôle fondamental dans la biodiversité et dans la protection de l'environnement puisqu'elles participent à la pollinisation nécessaire à la fécondation des plantes. Il est donc essentiel de les protéger. Aussi, il l'interroge sur la possibilité d'employer des traitements alternatifs dans le cadre des traitements anti-moustiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31048

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2020](#), page 4833

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)